

Programme *La culture à l'école*

LANCEMENT DU NOUVEAU VOLET « UNE ÉCOLE ACCUEILLE UN ARTISTE »

Québec, le 18 novembre 2014. – Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, et la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, M^{me} Hélène David, lancent aujourd'hui le nouveau volet « Une école accueille un artiste » du programme *La culture à l'école*. Les personnes désireuses de soumettre un projet ont jusqu'au mardi 6 janvier 2015 pour le faire.

Le nouveau volet a pour but de faire participer les élèves à un travail d'expérimentation artistique de moyenne ou de longue durée, tout en donnant la possibilité à un artiste professionnel de vivre une expérience en milieu scolaire et de s'en inspirer pour créer.

« L'expérimentation des projets-pilotes l'hiver dernier a clairement démontré la pertinence d'aller de l'avant avec le volet « Une école accueille un artiste ». Plusieurs enseignants ont même souligné le fait que leur enseignement restera imprégné de cette expérience. Ce nouveau volet sera un levier extraordinaire pour promouvoir et faire vivre la culture à l'école », a déclaré le ministre Bolduc.

Pour être admissible, un projet doit s'étendre sur une durée de quatre à douze semaines et avoir été élaboré conjointement par des partenaires régionaux des milieux culturel et scolaire. Le partenaire culturel doit être un artiste, un écrivain ou un organisme culturel professionnel inscrit au *Répertoire de ressources culture-éducation*. Les projets doivent faire appel à la participation active des élèves, de l'enseignant et de l'artiste.

« L'audace des organismes culturels et des artistes, jumelée au dynamisme des enseignants et à l'inventivité des élèves, permettra de donner naissance à des projets étonnants dans les écoles du Québec. Ce contact privilégié avec les jeunes viendra assurément enrichir la démarche créatrice qui anime les artistes et favorisera la diversification des projets culturels proposés aux élèves tout au long de leur formation », a ajouté la ministre David.

Rappelons que la mise en place du volet « Une école accueille un artiste » est l'un des engagements pris par les deux ministères lors de la signature, en 2013, du Protocole d'entente interministériel Culture-Éducation. À l'hiver 2014, six projets-pilotes ont été réalisés dans différentes régions du Québec. Le budget alloué à ce volet en 2014-2015 s'élève à 394 000 \$, ce qui permettra de soutenir environ 24 projets.

Les modalités d'inscription et le formulaire de présentation de projet sont disponibles sur le site Web du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au <http://www.mels.gouv.qc.ca>.

— 30 —

Sources : Yasmine Abdelfadel
Attachée de presse
du ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport
418 644-0664

Philip Proulx
Attaché de presse de la ministre de la Culture et des
Communications et ministre responsable de la
Protection et de la Promotion de la langue française
418 380-2310